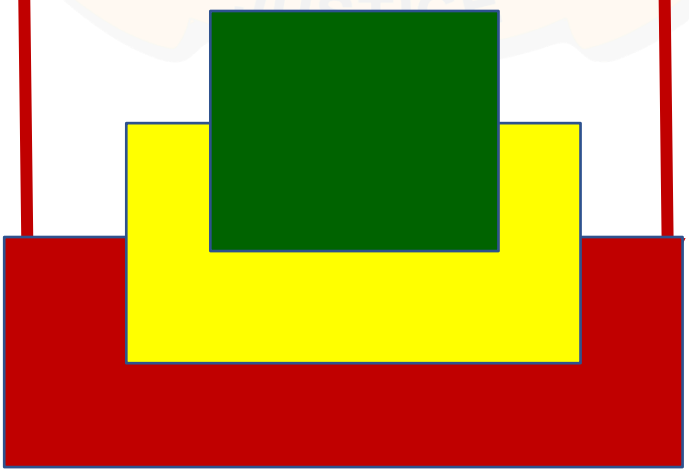
# Groupe de Développeurs Guinéens

## CAHIER DE STATUTS

*Version 1.0*

*Édition Fondatrice · 2026*



*Ce cahier de statuts définit les fondements, la structure, les droits et obligations des membres et les modalités de fonctionnement de GG-Dev.*

# PRÉAMBULE

Nous, étudiants et passionnés guinéens du numérique, convaincus que la technologie est un levier fondamental pour le développement de notre pays, avons décidé de constituer un groupe de croissance collective appelé **GG-Dev (Groupe de Développeurs Guinéens)**.

GG-Dev est né de la conviction que l'apprentissage est plus puissant lorsqu'il est partagé, structuré et ancré dans une identité commune. Nous croyons que la Guinée a besoin de ses propres bâtisseurs numériques : des ingénieurs, des créateurs et des innovateurs qui se forment ensemble et s'élèvent mutuellement.

Le présent cahier de statuts définit les fondements, la structure, les droits et les obligations des membres, ainsi que les modalités de fonctionnement du groupe.

# TITRE I : IDENTITÉ ET VISION

## Article 1 — Dénomination

Le groupe est dénommé **GG-Dev**, acronyme de « ***Groupe de Développeurs Guinéens*** ». Il peut également être désigné par son nom complet dans tout document officiel.

## Article 2 — Nature du groupe

GG-Dev est un groupe d'apprentissage, d'entraide et de développement communautaire, à vocation non lucrative. Il ne constitue pas une entité juridique commerciale mais une communauté organisée par et pour ses membres.

## Article 3 — Vision

Construire une communauté guinéenne de référence dans le domaine du développement logiciel et du numérique, capable de produire des solutions à impact réel pour la Guinée et l'Afrique.

## Article 4 — Mission

GG-Dev s'engage à :

- Créer un espace d'apprentissage structuré et bienveillant pour les membres
- Favoriser le partage de connaissances techniques, managériales et personnelles
- Soutenir les projets individuels et collectifs à travers la collaboration
- Développer les compétences professionnelles, organisationnelles et humaines de chaque membre

- Représenter et valoriser la jeunesse numérique guinéenne à l'échelle africaine et internationale

## Article 5 — Valeurs fondatrices

- **Excellence :** Toujours viser le meilleur de soi-même
- **Solidarité :** L'élévation de l'un est l'élévation de tous
- **Discipline :** L'engagement est un acte quotidien, pas une déclaration
- **Humilité :** Savoir que l'on a encore beaucoup à apprendre
- **Intégrité :** Agir avec honnêteté et transparence en toute circonstance
- **Innovation :** Penser autrement pour résoudre les problèmes d'aujourd'hui et de demain

# TITRE II : BRANCHES ET DOMAINES D'ACTIVITÉ

## Article 6 — Branches fondatrices

GG-Dev est organisé autour de branches thématiques qui reflètent la diversité des intérêts de ses membres. Les branches fondatrices sont :

- Développement Logiciel
  - Génie logiciel
  - Architecture
  - Bonnes pratiques
- Intelligence Artificielle & Data
  - Machine Learning
  - Data science
  - Analyse de données
- Développement Personnel
  - Productivité
  - Communication
  - Leadership
- Développement Organisationnel
  - Gestion de projet
  - Travail en équipe
  - Stratégie
- Cybersécurité
  - Sécurité des systèmes
  - Ethical hacking
  - Protection des données
- Entrepreneuriat & Innovation
  - Création de startups
  - Product management
  - Monetisation

## Article 7 — Évolution des branches

De nouvelles branches peuvent être créées à l'initiative de membres, sous réserve d'un vote favorable des membres actifs et de la désignation d'un responsable de branche. Les branches inactives pendant plus de trois mois peuvent être suspendues.

# TITRE III : CONDITIONS D'ADHÉSION

## Article 8 — Critères d'éligibilité

Peut prétendre à l'adhésion à GG-Dev toute personne satisfaisant à l'ensemble des critères suivants :

### Critères obligatoires

- Être de nationalité guinéenne (Guinée Conakry)
- Être étudiant(e) dans une filière liée à l'informatique, au numérique ou aux STEM, ou exercer une activité professionnelle dans ces domaines
- Manifester une passion avérée pour le numérique et une volonté d'apprentissage continu
- Adhérer sans réserve aux valeurs fondatrices du groupe
- Accepter l'intégralité du présent cahier de statuts

### Critères complémentaires souhaitables

- Avoir un projet personnel ou académique en lien avec le numérique
- Être disposé(e) à contribuer activement (partages, revues de code, ateliers)
- Faire preuve de rigueur et d'organisation dans ses engagements
- Démontrer une ouverture d'esprit et un esprit collaboratif

## Article 9 — Procédure d'adhésion

L'adhésion suit un processus en trois étapes :

1. Le candidat soumet une demande d'adhésion via le formulaire officiel du groupe, accompagnée d'une brève présentation personnelle et de ses motivations.
2. Un entretien de découverte (informel) est organisé avec un membre fondateur ou un responsable de branche pour mieux se connaître.
3. L'adhésion est validée par consensus ou vote simple des membres actifs. En cas d'approbation, le candidat entre en

période d'intégration de 30 jours avant de devenir membre actif à part entière.

### Article 10 — Période d'intégration

Durant les 30 premiers jours, le nouveau membre bénéficie d'un accès complet aux ressources et activités du groupe. Il est accompagné par un membre parrain désigné. Cette période permet de confirmer l'alignement mutuel avec les valeurs et le fonctionnement du groupe.

# TITRE IV : DROITS ET OBLIGATIONS DES MEMBRES

## Article 11 — Droits des membres

Tout membre actif de GG-Dev jouit des droits suivants :

- Accès à l'ensemble des ressources pédagogiques et des canaux de communication du groupe
- Participation aux sessions d'apprentissage, ateliers, hackathons et événements organisés
- Droit de vote lors des délibérations collectives
- Possibilité de proposer des projets et d'en solliciter le soutien collectif
- Droit d'être accompagné, soutenu et orienté par ses pairs
- Liberté d'expression respectueuse au sein de tous les espaces du groupe

## Article 12 — Obligations des membres

Tout membre actif s'engage à :

- Participer régulièrement aux activités du groupe (minimum une contribution mensuelle)
- Respecter les autres membres avec bienveillance et professionnalisme
- Contribuer au partage des connaissances : tutoriels, synthèses, revues de code
- Honorer ses engagements vis-à-vis du groupe et de ses coéquipiers
- Signaler tout conflit d'intérêt ou situation susceptible de nuire au groupe
- Préserver la confidentialité des informations sensibles partagées au sein du groupe
- Adopter une posture d'apprenant permanent et de force positive

## Article 13 — Sanctions et exclusion

Tout manquement grave aux obligations ou aux valeurs du groupe peut faire l'objet d'un avertissement écrit, d'une suspension temporaire ou d'une exclusion définitive. La décision est prise collectivement après discussion ouverte et notification préalable du membre concerné.

# TITRE V : ORGANISATION ET GOUVERNANCE

## Article 14 — Structure de gouvernance

GG-Dev est géré selon une structure légère et participative composée de :

- **Un Noyau Fondateur —** membres initiateurs qui assurent la vision et la cohésion globale
- **Des Responsables de Branche —** membres élus pour animer chaque domaine thématique
- **L'Assemblée Générale des Membres —** instance souveraine de décision collective

## Article 15 — Prises de décision

Les décisions courantes sont prises par consensus. Les décisions structurelles (création de branche, modification des statuts, exclusion d'un membre) requièrent un vote à la majorité simple des membres actifs ayant participé au vote.
Toute révision des statuts requiert une majorité des deux tiers.

## Article 16 — Réunions et cadences

Le groupe organise :

- Une session hebdomadaire d'apprentissage ou de partage (en ligne ou en présentiel)
- Une rétrospective mensuelle pour évaluer les progrès et ajuster les priorités
- Une assemblée générale semestrielle pour les décisions stratégiques

# TITRE VI : RESSOURCES ET ÉTHIQUE

## Article 17 — Ressources du groupe

Les ressources de GG-Dev sont constituées par :

- Les contributions volontaires des membres (temps, compétences, outils)
- Les éventuels partenariats avec des structures académiques, des entreprises tech ou des ONG
- Toute ressource externe obtenue dans le respect de l'indépendance et des valeurs du groupe

## Article 18 — Propriété intellectuelle

Les productions individuelles restent la propriété de leurs auteurs. Les projets collectifs sont soumis à un accord de contribution explicite précisant les droits de chaque contributeur. GG-Dev ne peut revendiquer la propriété d'une production individuelle sans consentement écrit de son auteur.

## Article 19 — Neutralité et respect

GG-Dev est un espace apolitique, areligieux et non discriminatoire. Toute forme de discrimination fondée sur le genre, l'ethnie, la religion, la région d'origine ou les convictions personnelles est strictement prohibée et peut entraîner une exclusion immédiate.

## Article 20 — Confidentialité

Les échanges internes au groupe sont considérés comme confidentiels sauf accord explicite pour leur diffusion publique. Les membres s'interdisent de divulguer des

> informations personnelles d'autres membres sans leur consentement.

# TITRE VII : DISPOSITIONS FINALES

### Article 21 — Entrée en vigueur

Le présent cahier de statuts entre en vigueur dès sa ratification par les membres fondateurs. Il est opposable à tout nouveau membre dès son adhésion.

### Article 22 — Révision des statuts

Toute proposition de modification du présent cahier doit être soumise à l'assemblée générale avec un préavis de 15 jours. Les modifications adoptées sont consignées dans un avenant numéroté et daté.

### Article 23 — Dissolution

La dissolution du groupe ne peut être prononcée que par une décision unanime des membres fondateurs encore actifs, après consultation de l'ensemble des membres. En cas de dissolution, les ressources collectives éventuelles sont redistribuées à une cause d'intérêt éducatif en Guinée.

# TITRE VIII : IDENTITÉ VISUELLE

## Article 24 — Charte graphique

GG-Dev dispose d'une identité visuelle officielle définie dans un document dédié intitulé « Charte d'Identité Visuelle GG-Dev ». Cette charte est opposable à tout membre et à toute production externe au nom du groupe.

## Article 25 — Logo officiel

Le logo officiel de GG-Dev est constitué du sigle circulaire aux couleurs Rouge, Jaune et Vert du drapeau guinéen, accompagné de la mention « dev ». Il est la propriété collective du groupe.

- Le logo ne peut être modifié, déformé ou recolorisé sans décision collective
- Son usage à des fins commerciales externes requiert une autorisation écrite du Noyau Fondateur
- Toute production officielle du groupe doit comporter le logo dans sa version approuvée

## Article 26 — Palette de couleurs

Les trois couleurs primaires de GG-Dev sont directement inspirées du drapeau de la République de Guinée (Conakry) :

- ■ Rouge #CC0000 — identité, CTA principaux, en-têtes
- ■ jaune #FFC72C — accent, badges, énergie
- ■ Vert #006400 — succès, croissance, validations
- ■ Le noir #00000 - Force
- Le blanc #FFFFF – la transparence et la clarté

*Ces couleurs ne peuvent être remplacées dans aucune communication officielle du groupe.*

## Article 27 — Typographie

Le système typographique officiel de GG-Dev comprend trois polices, toutes disponibles gratuitement sur Google Fonts :

- Space Grotesk — police principale, interface, titres et corps de texte
- Lora — police de rédaction, rapports, documents longs et citations
- Space Mono — police technique, code, identifiants et données chiffrées

*Toute production officielle doit respecter ce système et la hiérarchie typographique définie dans la Charte d'Identité Visuelle.*

## Article 28 — Applications et supports

L'identité visuelle s'applique à l'ensemble des supports du groupe :

- Documents officiels : cahier de statuts, rapports d'activité, comptes rendus
- Supports numériques : site web, réseaux sociaux, présentations
- Communications : emails officiels, newsletters, annonces publiques
- Supports événementiels : affiches, badges membres, présentations de sessions

*La Charte d'Identité Visuelle fait foi pour tout litige d'interprétation relatif à l'usage de la marque GG-Dev.*

*Fait par*
**TEMESSADOUNO TAMBA MARCEL**
*Co-fondateur de GG-Dev.*

***Ce document est vivant — il grandit avec nous.***